



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **lundi 8 mai 2023 à 18 h 30** à la salle Aline Richard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Dominique Rivard, parent
- Madame Véronique Paré, présidente
- Madame Francesca Gingras, parent
- Madame Caroline Arsenault-Meloche, parent
- Madame Julie St-Pierre, enseignante
- Monsieur Alexandre Bricault-Leduc, enseignant
- Madame Lee-Ann Moreau, membre parlement étudiant
- Monsieur Thomas Gaudron, membre parlement étudiant
- Madame Marie-Hélène Gagnon, représentante de la communauté
- Madame Carolyne Ducharme, représentante de la communauté
- Madame Joanie Ducharme, parent
- Madame Andréanne Morneau, enseignante

INVITÉS :

- Monsieur Serge Gobat, directeur
- Madame Julie Seyer, secrétaire

1. Présence et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ont été envoyés à tous les membres en respectant la *Loi sur l'instruction publique*. Tous les membres pour la formation du quorum étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Mme Véronique Paré souhaite la bienvenue aux membres du CÉ ainsi qu'aux invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-05-08-CÉ-01

Il est proposé par Mme Caroline Arsenault-Meloche :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2023

Résolution 2023-05-08-CÉ-02

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 27 mars 2023 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mme Joanie Ducharme :

Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 27 mars 2023 soit adopté avec les modifications suivantes :

Point 3 : procès-verbal du 6 février 2023 (à deux places)

Point 13 : Il est proposé d'utiliser le code, enlever le mot « un ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

5. Période de question du public

Aucun public.

6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

Aucun ajout d'activité.

7. Matériel didactiques requis pour 2023-2024

Résolution 2023-05-08-CÉ-03

M. Serge Gobat nous présente les documents.

Il est proposé par Mme Dominique Rivard et résolu :





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

D'accepter les documents présentés tout en posant quelques questions suite à des interrogations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Transport Scolaire

M. Gobat nous présente l'avis du transport scolaire tant qu'aux frais qui seront appliqués pour certains élèves.

9. Correspondance

M. Gobat nous parle de la médaille du lieutenant-gouverneur et de Forces Avenir.

10. Murale de l'entrée principale

M. Serge Gobat nous explique le projet de la murale.

11. Plan pour accompagner nos élèves à risque

M. Gobat nous présente le plan d'accompagnement des élèves à risque d'échec pour la fin d'année.

12. Session d'examen de fin d'année

M. Gobat nous présente l'horaire de la session d'examens.

13. LAB22 (plantation d'arbres)

M. Gobat mentionne que plus de 135 arbres et arbustes seront plantés sur les terrains de l'école. Plus de 120 élèves participeront à la plantation.

14. Projet éducatif

M. Gobat nous parle des derniers développements du projet éducatif.





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

15. Informations

A. De la présidente

Rien à mentionner.

B. De la représentante du comité de parents

Mme Gingras nous parle de :

- certaines conférences
- de la nomination des membres du CA du CSSDHR
- du protecteur de l'élève national

C. Du directeur

M. Gobat nous parle de différents sujets dont le projet Fillactive.

D. Du personnel enseignant

Les sujets suivants sont présentés :

- Coops (numérique)
- Journée pédagogique (SREJ)
- Vernissage (LM2) le 31 au Domaine Les Petits Cailloux

E. Du personnel professionnel

Aucun sujet.

F. Du personnel de soutien

Aucun sujet.

G. Du Parlement étudiant

Lee-Ann Moreau nous parle de :





PROCÈS-VERBAL DU CÉ

- La murale
- Sortie au Parlement

H. Membres de la communauté

Mme Ducharme mentionne que les communications entre les professionnels et la maison des Jeunes vont bien. Elle nous communique, également, des informations sur le « bal de rêve ».

17. Varia

18. Levée de l'assemblée

Résolution 2023-05-08-CÉ-04

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Dominique Rivard

Que la séance soit levée à 20 h 10. La prochaine rencontre aura lieu le lundi 19 juin à 18 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Véronique Paré,
Présidente


Serge Gobat,
Directeur